[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 852

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

L'oeil de Moscou

Je lisais récemment dans la presse que la *Turquie* est notre client no 1 en ce qui concerne l'exportation des armes : "Par rapport à l'année précédente (1985), la part des exportations de matériel militaire est passée en 1986 de (...) 540,6 millions de francs à 488,5 millions. La Turquie, comme en 1985, a été le principal destinataire de ce matériel (111,6 millions de francs). Suivent le Nigéria (80,7), la RFA (62,5), l'Arabie séoudite (32,6), le Pakistan (32,1), l'Italie (25,6), l'Autriche (20,4) et Singapour (19,6) ..."
Va pour la RFA ; va pour l'Italie et l'Autriche, qui à vues humaines ne menacent personne et dans un avenir immédiat ne courent pas le risque d'être entraînées dans un conflit armé. Mais la Turquie ? Mais le Nigéria, l'Arabie séoudite, le Pakistan ?

Naturellement, si vous insinuez qu'il y a un quelconque rapport entre ces armes et le terrorisme international, c'est que vous avez l'esprit mal tourné et qu'en fait, consciemment ou inconsciemment, vous êtes des "sous-marins", respectivement des "Moskautanten" (ceci à l'adresse de ma bonne amie Mousse B., dont la même presse me révèle qu'elle en a de nouveau fait des siennes en prenant parti - quel scandale ! - pour les réfugiés tamouls.

Dans le même ordre d'idées, le pasteur Cruse, auteur d'un livre dont je parlais ici-même la semaine passée, pose une question vraiment impertinente : pourquoi le Parti communiste français est-il partisan de la force de frappe française ? A cela deux réponses : ou bien, comme il le suppose, cette force de frappe est totalement inefficace, ne saurait aucunement porter ombrage à l'URSS, qui le verrait tout au contraire d'un bon oeil, dans la mesure où les dépenses astronomiques qu'elle entraîne ne peut que "déstabiliser" irrémédiablement la France, c'est-à-dire ceux de l'Occident "capitaliste" - ou bien elle constitue une protection efficace, et contrairement à ce qu'on entend dire parfois, les communistes français sont d'authentiques patriotes, soucieux de l'indépendance de leur pays, aussi bien en face des USA que de l'URSS ... Choisissez !

Mais en ce qui concerne *l'Ombre double*, de Jean Vuilleumier, son huitième roman (à l'Age d'homme) :
Un récit très dépouillé ; une voix *sourde* - on a parfois reproché à Vuilleumier quelque chose d'un peu terne ; on faisait jadis le même reproche à Emmanuel Buenzod, mais peut-il en aller autrement chez nous, mis à part les grands romans paysans à la Ramuz, qui ne sont plus possibles en cette fin de siècle ? Il y a *Thomas*, qui vit en Scandinavie et ne se console pas de la mort de *Johanna*, sa femme, morte d'une crise cardiaque, et qui finira sans doute par se suicider. Il y a *Raymond*, son ami, qui va lui rendre visite et tenter en vain de le réconforter - Raymond dont la femme Muriel est peut-être atteinte d'un cancer (mais il semblerait que ce soit une fausse alerte et qu'elle en réchappera). Il y a *Stéphane* et *Martine*, dont le couple se défait - rien de notable.
En revanche, une admirable attention aux choses, au paysage - on croit sentir palpiter la vie elle-même, ténue, inusable : "Le goût des aubes humides, des herbages sous la brume, des itinéraires inattendus ne le quitte pas, tout un ensemble de visions emmêlées, un pont en dos d'âne, une rangée de saules, un fleuve aux eaux basses, des tonnelles sous les maronniers." C'est le don de la poésie - comme chez Buenzod, et comme chez Ramuz !

JC

DP Domaine Public

Rédacteur responsable :
Jean-Daniel Delley
Rédacteur : Marc-André Miserez
Ont collaboré à ce numéro :
Jean-Pierre Bossy
André Gavillet
Yvette Jaggi
Wolf Linder
René Longet
Charles-F. Pochon
Point de vue :
Jeanlouis Cornuz
Abonnement :
63 francs pour une année
Administration, rédaction :
Case 2612, 1002 Lausanne
Saint Pierre 1, 1003 Lausanne
Tél : 021 / 22 69 10 **CCP :** 10 - 15527-9
Composition et maquette :
Domaine Public
Impression :
Imprimerie des Arts et Métiers SA

■ (*ag*) On pouvait le prévoir : l'enquête du Ministère public sur l'expédition par Bührle de caisses de pièces détachées, destinées à l'armée iranienne, a été rapidement menée. Il ne s'agissait que d'écrous, de petit matériel, bref de la quincaillerie !
On n'en doute pas, mais quelle hypocrisie.

Quiconque a passé chez un garagiste s'est fait répondre : "c'est une vis particulière, c'est un écrou spécial, il faut que je le commande". Le skyguard a aussi ses écrous particuliers. Ils ont été commandés !

VENTES D'ARMES

Pièces pour donner le rechange

La Constitution fédérale parle expressément de pièces détachées. Or une pièce détachée devrait être considérée comme étant de nature militaire, quand elle est prévue spécifiquement pour un armement, et qu'on ne la trouve pas, avec les mêmes particularités, sur le marché courant.
En l'occurrence, ces deux conditions cumulatives étaient remplies. La banalité innocente, il n'est pas nécessaire de la commander à Bührle.
La clarté politique pour notre pays voudrait qu'on interdise toute exportation d'armes, et qu'on n'autorise pas des holdings suisses à contrôler, à l'étranger, des filiales d'armement. A partir de là, la distinction entre le "boulon militaire" et le "boulon civil" ne ferait plus problème !